

Triathlon de Veigné 2021

Dispositif COVID 19



SAINT-AVERTIN SPORTS
TRIATHLON

Introduction

Ce document présente de manière synthétique, le dispositif qui sera mis en place pour assurer la réalisation du **Triathlon de Veigné**

le 28 Août 2021 sur le site du moulin de Veigné dans le contexte de la pandémie de COVID19 et en respectant l'ensemble des gestes barrières.

Les épreuves étant réparties sur la journée, l'organisation va limiter la densité de personnes présentes sur la base: **800 concurrents maximum.**

Les épreuves sont dispatchées sur le matin et l'après-midi. Le nombre de participants par course est limité à 300 concurrents : les départs se feront par vagues successives de 150 athlètes

Une page de ce document sera consacrée à chaque grand volet de protection qui sera mis en place par l'organisateur:

Volet 1 - Préparation des athlètes

Volet 2 - Préparation des bénévoles

Volet 3 - Site et organisation sur place

Volet 4 - Briefing de course

Volet 5 - Partie Natation

Volet 6 - Partie Vélo

Volet 7 - Partie Course à pied

Volet 8 - Ravitaillement et arrivée de la course

Volet 9 - Public et spectateurs

Volet 1 - Préparation des athlètes

- Un briefing **spécifique** sera transmis **par mail à** chaque participant avant l'épreuve pour lui rappeler que le triathlon se déroulera dans un contexte pandémique et que cela nécessite des règles spécifiques. Les règles exposées seront les suivantes:
 - Désinfection des mains obligatoires avant d'accéder à la zone de retrait des dossards
 - Désinfection des mains recommandée après la zone de retrait des dossards
 - Désinfection obligatoire des mains en entrant dans le parc à vélo
 - Désinfection des mains recommandée en entrant dans les sas d'attente de départ natation.
 - En cas de non respect des **règles d'hygiènes exposées**, le concurrent sera exclu de la course.
 - Briefing course à lire par mail avant la course
- L'organisation mettra à disposition du gel hydroalcoolique dans chacun de ces lieux.

- Ce mail rappellera les règles et le **matériel** de protection qui sera obligatoire pour accéder aux courses :
 - Chaque athlète devra obligatoirement présenter son pass sanitaire pour rentrer sur le site.

Volet 2 – Préparation des bénévoles

La formation et l'implication de nos bénévoles sera un élément prioritaire de notre organisation.

Chaque **bénévole recevra des consignes et formation à plusieurs moments** :

Par mail, dans le briefing général

En personne, lors de son arrivée sur site au PC course (PC course en extérieur)

Tout au long de la journée par messagerie Whatsapp et via les talkie-walkie.

Les **bénévoles** seront en charge :

De disposer si possible sur lui de gel hydroalcoolique.

De faire preuve de pédagogie et de fermeté auprès des concurrents et des spectateurs pour faire respecter les règles d'hygiène.

De signaler à l'organisateur tout écart aux règles d'hygiène.

De proposer des améliorations de notre système en cours de journée.

Volet 3 – Site et organisation sur place



L'épreuve se déroule sur la Ville de Veigné, avec une natation dans l'Indre; la partie vélo emprunte des routes passant sur les communes d'Esves sur Indre et Cormery.
L'ensemble de l'épreuve se déroulera **EN EXTERIEUR**. Aucun rassemblement ne sera réalisé à l'intérieur d'un bâtiment. Toute personne souhaitant rentrer sur le site devra présenter son pass sanitaire afin d'être autorisé à y entrer.

Retrait des dossards à l'écart et en extérieur en veillant :

À l'obligation de désinfection des mains avant d'accéder à la zone

À la **distanciation sociale dans les files d'attentes**

À la désinfection possible en sortie de la zone de retrait des dossards

Le parc à vélo sera aménagé et géré en veillant :

À l'obligation de désinfection des mains pour la pose et la reprise des vélos

À offrir de large allées de circulation pour permettre la distanciation sociale

Une zone d'arrivée sera aménagée et gérée en veillant :

La zone sera étendue sur plus de **300 m²** en extérieur pour éviter tout regroupement.

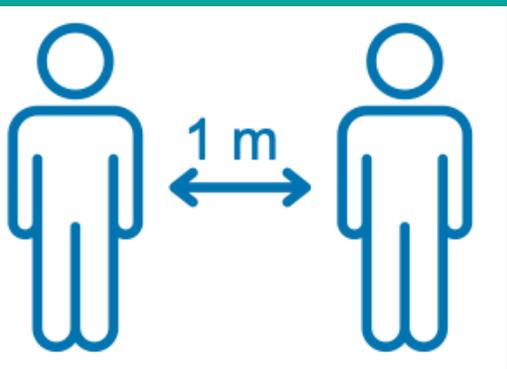
Pas de buffet. La nourriture sera servie à l'assiette par les bénévoles

Les concurrents seront invités à ne pas rester dans la zone d'arrivée et à se répartir dans toute la base de loisirs

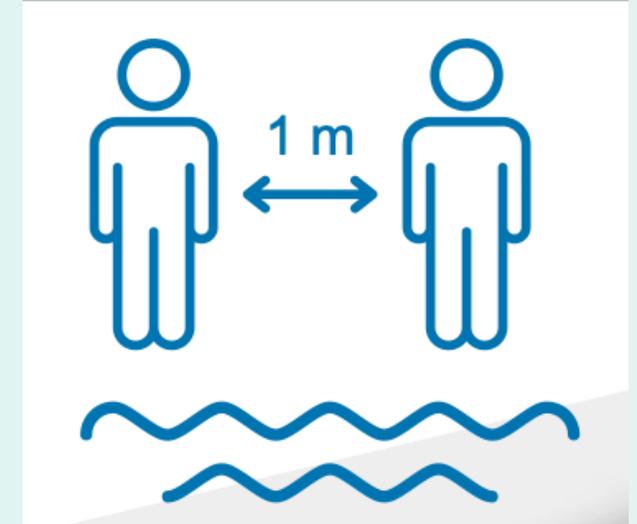
La remise des récompenses sera organisée en extérieur :

- En limitant le nombre de spectateurs au strict minimum et en laissant 1 m de distance entre chaque marche du podium.

Un affichage **spécifique** sera mis en place pour informer tous les participants et spectateurs du respect des gestes **barrières**



Volet 4 – Briefing de course



Avant chaque **départ**, le briefing **sécurité** course sera le plus succinct possible:

L'essentiel du briefing sera transmis par mail au concurrent par mail avant la course.

Un court briefing de sécurité sera effectué dans les sas de départ.

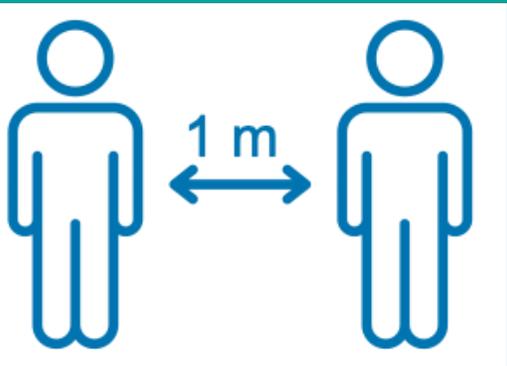
Volet 5 – Partie Natation



Le **départ** de la partie Natation sera **particulièrement surveillé** par l'organisation:

- Utilisation de toute la plage afin d'aménager des zones d'attentes vastes avant le départ.
- **Départ par vagues si nécessaire: deux vagues de 150 athlètes maximum dans une zone de départ de 200 m² minimum.** 3 minutes entre chaque vague.
- Un court briefing de sécurité sera effectué dans le dernier sas de départ.

À l'arrivée de la natation, un couloir large permettra d'accéder au parc à vélo en assurant une distanciation de 1 m avec les barrières et le public.



Volet 6 – Partie Vélo

La partie vélo du « Triathlon de Veigné » est une **épreuve** sur route :

Pas de circulation en peloton. Pas de regroupement de **vélo** et d'aspiration.

Lors de la course, les bénévoles signaleurs informeront les coureurs si une séparation de groupe est nécessaire.

Ravitaillement en eau uniquement, dans des gobelets recyclables pré-remplis et à usage unique.

Volet 7 – Partie Course a pied

La partie course à pied sera **organisée** comme suit :

Pas de course en groupe, les bénévoles signaleurs demanderont aux éventuels groupes de coureurs de se séparer immédiatement durant la course à pied.

Un coureur ne respectant pas les règles pourra se voir disqualifié par le corps arbitrale.

Volet 8 – Partie Ravitaillement et Arrivée

À l'arrivée en fin de course, l'organisateur **prévoit**:

Le ravitaillement d'arrivée, qui sera organisé en file indienne, **sans buffet**, et sera organisé sur plus de **300 m²** pour limiter le regroupement.

L'organisation incitera les concurrents à ne pas rester dans la zone d'arrivée.

Volet 9 – Public et spectateurs

Pour la gestion des spectateurs et du public, l'organisateur prévoit:

- Une **équipe de bénévoles** sera en charge de canaliser le public, d'éviter les regroupements, et de demander le pass sanitaire pour rentrer sur le site de la manifestation sportive.
- Tout au long de la journée, les speakers annonceront **régulièrement** les gestes barrières à respecter.

Mot de l'organisation

La sécurité sanitaire de nos bénévoles, des participants, et des spectateurs est notre priorité. Notre volonté est d'organiser une épreuve de triathlon nature, 100% en extérieur, et en intégrant dans notre organisation l'ensemble des gestes barrières imposé par la pandémie de COVID19. Il est pour nous possible d'organiser une épreuve sportive qui alliera à la fois le plaisir du sport et la sécurité sanitaire.



SAINT-AVERTIN SPORTS
TRIATHLON